

## **Compte rendu du conseil d'école du 17 octobre 2019**

### **Personnes présentes :**

Enseignantes: Mmes Delhier, Reingpach et Lehmann

Parents d'élèves élus: Mmes Blanchard, Cassard, DiLelio, Karcher et Ringenbach ainsi que Mr Sarrand.

Représentant de la Mairie: Mme Cardot

**Excusés :** Mr Sengler (mairie) et Mme Vetter ( DDEN)

**La séance est ouverte à 20H00**

**Présidente:** Mme Lehmann .A

**Secrétaire :** Mme Delhier .A

### **1 / Mise en place du conseil d'école 2019/2020**

#### **Le conseil d'école est composé de :**

-L'IEN de la circonscription

-Les parents d'élèves élus au nombre de 3 (car 3 classes dans l'école). Les parents d'élèves suppléants sont autorisés à participer au conseil d'école mais n'ont pas le droit de s'exprimer ni de voter.

-Les enseignantes de l'école.

-Le représentant de la Mairie de Plancher Bas.

-Le Délégué Départemental de l'Education Nationale.

Tous ces membres ont un droit de vote.

D'autres personnes peuvent être conviées au conseil d'école en fonction des sujets abordés sans avoir le droit de vote (ATSEM, membre du périscolaire...)

#### **Elections du 11 octobre 2019.**

Une seule liste de candidats cette année avec au total 6 représentants (3 titulaires, 3 suppléants). Une réunion d'information était proposée juste avant la réunion de rentrée le 10 septembre afin d'établir la liste des représentants. 7 personnes y étaient présentes. Les enseignantes précisent que l'école a besoin de tous les parents et pas uniquement des représentants élus.

Avec 118 électeurs inscrits et 69 votants, pour un total de 65 suffrages exprimés et 4 bulletins nuls. Soit 58,4% de votants.

La totalité des votants a voté par correspondance.

Parents d'élèves titulaires: Mmes Cassard, Karcher et Ringenbach.

Parents suppléants: Mr Sarrand, Mmes DiLelio et Blanchard.

- **2 / Rentrée 2019**

Une nouvelle loi marque cette rentrée de septembre 2019: loi pour une école de la confiance promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019 qui abaisse l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans. Mme LEHMANN précise que cela concerne les enfants de l'école maternelle à compte de leur année scolarisation en petite section.

Actuellement, il y a 65 enfants inscrits et répartis en 3 classes.

Cette année, les effectifs étant favorables, l'équipe enseignante a fait le choix d'intégrer quelques enfants de 2 ans.

TPS/PS : 26 élèves avec 22 PS et 4 TPS.

MS: 19 élèves.

GS: 20 élèves.

La rentrée s'est faite de façon échelonnée comme les années précédentes en petite section. Les enfants de TPS ont été accueillis à compter du lundi 16 septembre avec 2 conditions : la propreté et une scolarisation le matin uniquement. Une enfant de TPS fera son retour à l'école dès qu'elle sera propre, elle reste inscrite quoi qu'il en soit.

Effectifs à venir : d'après la liste fournie par la mairie, 14 enfants sont susceptibles d'être scolarisés en PS à la rentrée prochaine. 14 arrivées en petite section pour 20 départs.

Afin de prévoir au mieux les effectifs de la rentrée prochaine un courrier a été envoyé aux familles inscrites sur la liste et un mail à Mr le maire pour une demande d'info flash sur le site de la mairie.

Concernant les adultes de l'école, l'équipe se compose cette année de 10 adultes :

Mme REINGPACH (enseignante) et Mme STAHL (ATSEM) pour les TPS/PS et Melle PHILIPPE (apprentissage CAP petite enfance).

Mme LEHMANN (enseignante) et Mme FAIVRE (ATSEM) pour les MS.

Mme DELHIER (enseignante), Mme GERARD (ATSEM le matin et 3 après-midis de 14H30 à 16H).

Mélody SIRE a intégré l'équipe récemment, elle est en service civique, et, forte de son expérience d'ATSEM apporte une aide considérable au fonctionnement des classes.

- **3 / Modification du règlement intérieur**

Comme l'an dernier la chartre de la laïcité accompagnera le règlement intérieur de l'école.

Cette dernière explique le sens et les enjeux du principe de laïcité, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité dans la république et dans le cadre de l'école.

Précisons que la communication par mail avec l'école est à privilégier. Ceci sera notifié dans le règlement intérieur.

Le règlement intérieur est validé à l'unanimité.

#### • 4 / Projet d'école

Le projet d'école de la maternelle se propose de travailler essentiellement sur le langage à travers la motricité. Pour se faire les enseignantes proposeront aux élèves la découverte d'activités sportives diverses et variées et travailleront le langage en parallèle.

Cette année différents avenants seront proposés:

- avec la mise en place d'un spectacle en expression corporelle. Mme BLESSING, professeur de danse et chorégraphe professionnelle nouvellement installée à Plancher Bas interviendra dans l'école: 15 séances seront proposées à chaque classe pour ce projet. Un spectacle sera présenté aux familles le 17 avril à la salle G.Brassens.

**Coût:** 2600 euros financés en partie par la coopérative mais aussi par la municipalité avec l'enveloppe spectacle mise à disposition.

- 1 journée découverte pour les MS et GS à la patinoire en mai.
- 1 projet course d'orientation est en cours d'étude.

#### 5 / PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité

Pour cette rentrée scolaire, 2 nouveaux fascicules PPMS sont attendus :

- PPMS risques majeurs : concernant les risques d'origines naturelles ou technologiques.
- PPMS intrusion attentat : concernant les situations d'urgences (intrusion de personnes étrangères ou attentats).

#### PPMS

Ces plans permettent de recenser les risques autour de l'établissement scolaire, d'organiser soit confinement dans les locaux, soit une évacuation en cas de nécessité et surtout ont pour objectif : l'acquisition d'automatismes en cas de problèmes.

Concernant l'alerte incendie, un exercice d'évacuation a été réalisé lundi 14 octobre 2019.

A noter : au mois de novembre (semaine de la rentrée) est à nouveau prévu un exercice alerte attentat programmé par l'Inspection Académique. La directrice recevra un sms avec le détail de l'alerte et devra déclencher le PPMS Alerte Intrusion de l'école.

#### 6 / Coopérative scolaire de l'école maternelle

**Le bureau :** Mandataire: Mme Reingpach enseignante

Trésorier: Mr Blanchard parent d'élève (qui s'est proposé, en fin d'année de reconduire ce rôle ).

Commissaires aux comptes : Mme Ringenbach et Mr Sarrand (ils vérifieront les comptes en fin d'année scolaire)

Sur l'année scolaire 2018/2019 les comptes de la coopérative sont excédentaires.

Explication de l'excédent de 1764,41 euros sur l'année scolaire 2018/2019:

- l'an dernier, nous avons obtenu une subvention de l'état de 1500 euros sur lesquels il reste 550 euros, reste compris dans cet excédent car seulement 950 euros ont été dépensés l'an dernier pour les divers projets.

- la kermesse de fin d'année, action supplémentaire par rapport aux autres années
- la sortie scolaire de 700 euros prévue à la Saline de Lure a été annulée.

Solde des comptes au 31/08/2018 : 3469.51 Euros.

Solde des comptes au 31/08/2019 : 5737 Euros.

### Présentation du bilan financier de l'année 2018/2019

<b>Action</b>	<b>Date</b>	<b>Bénéfice</b>
Pains/Brioche	Octobre 2018	757,5
Saucisses 1	Novembre 2018	510,4
Marché de Noël	Décembre 2018	1195,87
Sapins	Décembre 2018	510
DVD	Février 2019	195,55
Galettes	Janvier 2019	251
Marché d'été	Aout 2018	386,23
Photos	Juin 2019	661,5
Fleurs	Mai 2019	1409,27
Kermesse	Juin 2019	1633,35
Cadres	Juin 2019	170
<b>TOTAL année scolaire 2018/2019</b>		<b>7680,67</b>

Investissement année 2018/2019 (Gros projets):

- 1250 euros ont été investis dans du matériel de sport
- 450 euros dans la cabane végétale
- 410 + 450 soit 860 euros dans des spectacles (3 chardons et spectacle de Noël)
- 150 euros pour le projet poney
- 2500 euros dans un projet de comédie musicale

**TOTAL**: 5210 euros

Pour cette nouvelle année scolaire :

- La mairie devrait verser une subvention de 10 euros par enfant soit 650 euros au profit de la COOP pour le fonctionnement de l'année scolaire 2019/2020.
- Une première action avec les anciens parents d'élèves a eu lieu cet été avec la participation de l'école maternelle aux marchés d'été. (Bénéfice réalisé : 616.76 euros)
- Une première vente de brioches (à l'occasion de la semaine du goût) a permis de rapporter 444 euros
- Une seconde vente sera proposée : vente de saucisses en provenance du Haut Doubs.
- Puis la traditionnelle vente de sapins. Voir pour déposer des bons de commande dans les différents commerces.

## 7/ APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées à l'ensemble des enfants de GS et de MS, les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 7H50 à 8H30

Un groupe par semaine.

Des activités de lecture et de langage sont imposées par le ministère.

3 périodes sont programmées :

P1 : du 23 septembre au 18 octobre 2019

P2 : du 4 novembre au 29 novembre 2019

P3 : du 9 mars 2019 au 14 avril 2020

## 8 / Spectacles, sorties et projets du premier trimestre.

\* **Spectacle des 3 Chardons** « Lucine et Malo » le vendredi 27 septembre.

Financé par la COOP pour un montant de 375 euros avec une petite participation financière de 2 euros demandée aux familles.

Coût final du spectacle : 259 euros.

\* **Journée du sport** : l'ensemble de l'école a participé à la journée du sport prévue initialement le jeudi 26 septembre 2019, repoussée au 3 octobre 2019 avec une petite randonnée d'automne et découverte du parcours santé le matin et des mini-olympiades aux abords de l'école l'après-midi (pour les GS et MS).

\***Fête de la science** : la journée était prévue avec l'intervention du groupe sciences 70, l'objectif étant de proposer des expériences visant à développer créativité, curiosité pour les sciences ainsi qu'esprit critique. A ce jour, la date est passée et nous n'avons pas eu de retour.

\***Festival Entrevues Cinéma Belfort** : le 22 novembre, toutes les classes assisteront à la projection d'un film dans le cadre de l'éducation à l'image. Gratuité des entrées au cinéma pour les écoles.

Coût du transport financé par la coopérative scolaire estimé à 180 euros.

## 9. Bilan semaine du goût

\* **Semaine du goût** : du 7 au 11 octobre 2019 avec cette année

Lundi: les divers fromages.

Mardi: présentation et dégustation de fruits variés.

Jeudi: place aux légumes sous différentes formes: légumes crus, purée et soupe.

Vendredi: intervention de Mr Chipeaux qui a apporté des cakes sucrés/salés confectionnés avec des légumes. Cette année encore les enfants ont été extrêmement gâtés...

Avec un grand merci aux parents qui nous ont apporté le matériel nécessaire, des fruits et des légumes.

Coût coopérative scolaire: 83 euros .

L'équipe enseignante tient également à remercier Mr Chipeaux qui propose chaque année des activités enrichissantes aux enfants ...et qui répond toujours présent.

- **10 Noël 2019**

\*Les enfants se déplaceront au théâtre de marionnettes de Belfort le lundi 9 décembre pour y voir "Hansel et Gretel".

**Coût** : 500 euros offerts par la coopérative.

**Transport** : 180 euros environ financement mairie.

\* Budget de la commune de 10 euros par enfant pour l'achat d'un livre offert à l'occasion du passage du Père Noël (vendredi qui précède les vacances de Noël).

**\*Décoration de l'école pour Noël** : Les enfants et les enseignantes s'occuperont de décorer les classes. Nous sollicitons une aide des parents pour décorer l'extérieur et les parties communes. Des ateliers seront ainsi organisés hors temps scolaire et pilotés par les parents d'élèves élus.

Les parents d'élèves s'occuperont de l'organisation. Les parents volontaires s'inscriront pour participer aux ateliers.

2 soirées sont prévues les lundi 18 et jeudi 21 novembre, rangement prévu le samedi 21 décembre à 9h. La directrice informera rapidement les familles des dates des ateliers dans le cahier de liaison.

\***Marché de Noël** : 30 novembre et 1 décembre : l'inscription est faite et une réunion d'information sera organisée dès la rentrée.

Date retenue : 7 novembre 2019

En plus des ventes réalisées au stand bricolage, les parents d'élèves ont la possibilité de tenir les stands avec l'association l'Ecrin des Prés : boissons chaudes, pâtisseries en extérieur et huîtres.

\* **Vente de sapins** avec une livraison le 6/12/2018 entre 15h et 18h.

## **10. Visite de l'orthoptiste**

Le 17 octobre, l'orthoptiste a rencontré l'ensemble des enfants de PS et MS, une dizaine d'enfants a été orientée vers un ophtalmo.

## **11. Travaux et les investissements**

- La directrice demande si les travaux d'étanchéité des noues réalisés dernièrement sont terminés parce que la fuite est à nouveau d'actualité.

- Remerciement à la municipalité pour l'achat de mobilier durant l'été.

- **DEMANDE**

L'équipe enseignante demande à la municipalité s'il est possible de réaménager la cuisine de l'école pour gagner en fonctionnalités. (tout y est mélangé : pharmacie, vaisselle, alimentation...).

## **13. Questions diverses.**

Les parents d'élèves élus demande s'il est possible d'obtenir une boîte aux lettres pour la communication avec les parents.

La séance est levée à 22H00

Mme LEHMANN (Directrice)

